

# Le rendez-vous des 4 chemins

Bulletin d'information de la commune  
de Saint-Cyr-les-Colons

Numéro 90

octobre 2007

## *Discours d'inauguration de la Place de l'Eglise, le 22 septembre 2007*

"Monsieur le Secrétaire Général représentant le Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Conseiller Général, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les habitants de Saint-Cyr, nous voilà réunis ce jour pour l'inauguration de la place du village.

Cette place, qui jusqu'en 1863 fut le cimetière paroissial, transformé en 1884 en place publique, avait perdu peu à peu sa vocation et s'était transformée au fil du temps en un lieu de stationnement plus ou moins sauvage.

Nous avons souhaité qu'elle redevienne un lieu de rencontre des habitants, un espace où les enfants puissent s'ébattre et jouer sous la surveillance des parents, une façade d'accueil pour le principal commerce de notre village, un endroit où touristes et randonneurs puissent se poser quelques instants à l'ombre des arbres, un espace agréable et paysager où il fait bon vivre. Nous souhaitons aussi qu'elle soit un cadre de qualité qui mette en valeur notre église du XII<sup>ème</sup> siècle, seul monument ancien et édifice classé de notre bourg qui a déjà fait l'objet d'une première tranche de restauration en 2003 et dont la deuxième tranche débute dans les semaines qui viennent.

Le projet élaboré par le Conseil Municipal et confié en maîtrise d'œuvre à l'agent de développement de la municipalité, Monsieur David Bourdellot, tenait compte de deux critères principaux :

- en premier point, préserver le caractère rural, avec le maintien des arbres, héritage historique des générations précédentes, le choix réfléchi du mobilier, des plantations, des matériaux et des couleurs, comme pour le revêtement de chaussée
- en second point, répondre aux contraintes de la vie moderne, avec la nécessité d'offrir des places de parking en nombre suffisant pour les riverains, pour les clients de la boulangerie et pour les véhicules du commerce lui-même. Il s'agissait d'offrir aussi un accès facile et propre tant pour les usagers de notre boulangerie que pour les personnes qui se rendent à l'église, avec la création d'un parvis dallé. Ces aménagements s'imposaient en raison des désagréments quotidiens que la poussière et la gadoue entraînaient auparavant.

Le réaménagement de la place nous a ramené à mettre en œuvre un plan de circulation qui réponde aux contraintes de stationnement et aux nécessités de sécurité des déplacements dans le bourg.

Cette réalisation "place de l'église" constitue la clé de voûte de l'opération "Cœur de Villages" initiée dans le mandat précédent et lancée en 2002, avec le Conseil Régional de Bourgogne qui est à l'initiative de cette procédure qui vise à revitaliser les centre-bourgs. J'ai signé à l'époque la convention qui nous lie avec Jean-Pierre Soisson alors Président du Conseil Régional (qui s'excuse de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui, car il marie son fils) et je suis heureux d'avoir pu suivre et achever l'opération avec l'actuelle direction du Conseil Régional.

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale :**  
**Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.**

"Cœur de Villages" a constitué pour nous un véritable moteur de la modernisation du bourg. En effet, elle nous a incité et aidé à réhabiliter l'ancien presbytère inoccupé depuis 1998 et qui tombait en ruine. Il accueille aujourd'hui quatre familles dans des logements flambants neufs.

La salle des fêtes qui était vétuste et ne répondait plus aux normes de sécurité a été entièrement refaite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; elle a été dotée d'un parking, et ses abords ont fait l'objet d'un traitement paysager. Dans le bâtiment de la mairie, l'ancien logement des instituteurs a été entièrement restructuré ; il abrite aujourd'hui le centre de loisirs et, à l'étage, le cinquième appartement de l'opération "Cœur de villages". Grâce à cette opération, il nous a été possible de restaurer la façade de l'ancien bureau de poste maintenant transformé en logement locatif. L'ensemble de tous ces travaux réalisés dans le délai de quatre ans fixé par la convention qui nous lie, a permis une modernisation du cadre de vie de notre village, l'arrivée de nouvelles familles, tout en préservant le caractère spécifique de notre bourg.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce au concours financier des différents partenaires qui nous ont soutenus durant ces cinq années sur les différents projets. Je citerai en premier lieu le Conseil Régional, initiateur de l'opération "Cœur de Villages", qui a permis à de nombreuses municipalités de Bourgogne la restauration du bâti et l'aménagement d'espaces publics. En second lieu, le Conseil Général, qui a abondé les différentes phases et qui est souvent au rendez-vous auprès des communes qui s'investissent et qui le sollicitent. L'Etat enfin qui, au travers de la Dotation Globale d'Equipement, nous a donné une aide appréciable dans le montage financier de la salle des fêtes et de la place que nous inaugurons ce jour.

Il va de soit que la commune a également contribué au financement de ces travaux ; c'est pourquoi il me faut ici remercier l'ensemble des contribuables qui, par l'impôt, ont participé aux financements de ces espaces publics et logements communaux. C'est l'occasion pour moi de rappeler ici que l'apport des loyers perçus sur les logements nouvellement créés compense l'ensemble des échéances des emprunts communaux. Cette inauguration qui nous rassemble me permet de remercier publiquement et au nom de tous les habitants de la commune la famille Picoche qui, par un beau geste et dans un moment tragique de son existence, a fait un don à la commune, en souhaitant que cet argent puisse profiter à un maximum de personnes de Saint-Cyr-les-Colons. C'est à l'aménagement de cette place publique que nous avons donc naturellement affecté ce don. Une plaque rappelant ce geste généreux a été posée sur le muret en face de la boulangerie. Je ne peux conclure ces remerciements, sans penser bien sûr à l'ensemble des entreprises qui ont œuvré sur ce chantier et ont répondu quand il le fallait aux attentes d'un maître d'ouvrage pas toujours facile. Je n'oublierais pas non plus les employés communaux qui ont apporté leur concours à l'opération et qui en auront désormais la charge de l'entretien.

En cette époque de fin de mandat, traditionnellement époque de bilan, je ne peux qu'être fier d'avoir participé et contribué à assurer l'avenir de notre commune grâce au développement des structures héritées de mes prédécesseurs comme les commerces, l'école, le gîte, le C.P.I. ... ainsi qu'à la création de nouveaux services qui contribuent au maintien et au dynamisme de la population, et dont peu de communes de notre taille disposent : un centre de loisirs, une cantine, un accueil péri-scolaire, une agence postale communale, pour ne citer que ces exemples.

Je terminerai mon propos en pensant que nous avons fait le bon choix car depuis la fin de sa réalisation, notre place de village revit au quotidien et c'est pour nous élus la meilleure des récompenses."

Le Maire, François VINCKIER



## DATES A RETENIR



**Le 11 novembre, 11 h**

Commémoration aux monuments aux morts

**Le dimanche 2 décembre**

Fête de la St-Eloi, messe et vin chaud

**Le samedi 21 décembre**

Arbre de Noël à la salle des fêtes



# TRAVAUX

## *La salle du Conseil*

La salle du Conseil et des Mariages a été entièrement refaite. Une isolation phonique et thermique a été mise en place, un plafond tendu posé et un parquet a recouvert l'ancien carrelage. L'éclairage a également été revu (ce n'était pas du luxe !) et le mobilier remanié (une armoire a été supprimée et une Marianne installée). Des nouveaux rideaux et quelques cadres complèteront "le décor". Notons que les employés municipaux ont largement participé à ces travaux (démolition, préparation, électricité, ponçage et traitement de la table).

Les travaux prévus au secrétariat seront réalisés courant novembre, ainsi que la réfection de l'ensemble des volets, ce qui provoquera quelques désagréments desquels nous nous excusons.

## *La place de Vaugermain*

Commencés début septembre, les travaux de la place de Vaugermain vont se terminer très prochainement.

Tous les réseaux ont été enfouis et la chaussée redéfinie par des bordures. Cette dernière sera recouverte d'un enrobé, solution qui a été préférée à un gravillonnage, plus fragile sous les pneus des véhicules lorsqu'ils sont amenés à tourner. L'unique point d'éclairage a été remplacé par deux lanternes posées en périphérie ; l'espace central doit être engazonné, pour permettre aux enfants de profiter un maximum de ce lieu public. Quelques arbustes coloreront l'ensemble. Enfin, une alimentation électrique, ainsi qu'un plot ont été prévus pour la pose et l'éclairage du traditionnel sapin de Noël.

## *La Voirie*

Comme prévu, le fossé situé dans la partie basse de la rue de Saint-Bris a été doté de canalisations d'eaux pluviales, afin de compléter les travaux réalisés en amont l'année dernière (pose de trottoirs et de grilles avaloires).

Par ailleurs, la chaussée a été "reprise" dans quelques zones où la couche de roulement s'affaissait (Chemin des Fossés côté cimetière, rue de la Recette et rue de Saint-Bris).

Les rues de l'Eglise, de St-Denis et du Château, qui avaient fait l'objet des tranchées en 2003, ont également été refaites (terrassage sur une faible épaisseur, reprise de plusieurs bordures et couche de roulement).

A Puits-de-Courson, la ruelle aux Gros est maintenant équipée de bordures en pierre reconstituée (comme sur la place de l'église) et sera recouverte par un enrobé. Le chemin rural n°41, qui dessert des équipements agricoles, sera lui aussi pourvu d'un revêtement en enrobé, ce qui permet la circulation des camions qui passaient auparavant au milieu des maisons de la rue des Murs.

## *L'église*

La seconde tranche du programme de restauration débute actuellement pour une durée de 9 mois. Le transept nord (entouré sur la photo) va voir ses deux pans de toiture complètement refaits (charpente et couverture) et la partie qui abritait l'ancien mécanisme de l'horloge sera supprimée. La tourelle d'escalier située au Sud, et qui est aujourd'hui recouverte de tôles disgracieuses, va retrouver sa toiture d'origine à quatre pentes. Ces travaux bénéficient de subventions qui couvrent 43 % du montant du coût hors taxes.



## Travaux (suite)

Le mur d'enceinte du local France Télécom, situé dans la rue du Colombier, a été remonté dans sa partie qui s'était effondrée. La partie qui se situe du côté de l'église et qui devenait dangereuse sera refaite prochainement par les employés municipaux.

Le logement de l'ancienne Poste, sis rue du Château, sera libéré par ses locataires fin octobre. La municipalité va engager d'importants travaux de réfection de la façade arrière avec la reprise des éléments de structure (linteaux). La possibilité de couvrir l'actuelle courette pour créer une terrasse au niveau du séjour va être également étudiée. Enfin des travaux de rafraîchissement (papiers peints, peinture, etc.) vont être réalisés. Ce logement sera à louer en toute fin d'année (voir annonce page 8).

### Syndicat Intercommunal du Collège

Le syndicat (qui regroupe les communes du canton de Chablis, du canton de Ligny, et Fleys (canton de Tonnerre)) a vu l'achèvement de sa piste d'athlétisme située à proximité du gymnase. Cette piste est dotée en son centre d'un demi terrain de football en synthétique et de nombreux équipements multisports. Elle servira aux collégiens et aux associations qui en feront la demande.



## Des nouvelles de la Communauté de Communes du Chablisien

*Séance du Conseil Communautaire du 25 juillet 2007.*

Le Président a été autorisé à solliciter des subventions auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour l'équipement des zones qui ne sont pas encore desservies par l'Internet à haut débit (ADSL).

L'Ecole de Musique du Chablisien augmente ses tarifs qui n'avaient pas bougé depuis 2 ans. Ils varient selon le niveau et l'instrument pratiqué. Se renseigner au 03.86.18.91.16 ou sur le site de la Communauté de Communes du Chablisien ([www.cc-chablisien.net](http://www.cc-chablisien.net))

L'école Multisports ne modifie pas ses tarifs, l'inscription restant à 30 € pour l'année scolaire. Pour St-Cyr, la séance reste fixée le lundi à 17 h 30 à 18 h 30.

M. Fégar (Conseil Général) a contacté la Communauté de Communes du Chablisien afin de connaître les entreprises, agriculteurs ou services communaux susceptibles de désenclaver certaines communes durant les périodes d'enneigement. La lame sera fourni par le département et les véhicules n'auront plus de passage obligatoire aux Mines. Une convention sera passée pour l'indemnisation. Si vous êtes intéressés, contactez la communauté de communes.

En ce qui concerne l'éventuelle adhésion de la commune de Poilly-sur-Serein à la Communauté de Communes du Chablisien, il est fait état d'un courrier de la sous-préfecture qui préconise d'attendre les prochaines élections municipales.

Le Président fait part d'une réunion en Préfecture au sujet des différents projets de parcs éoliens qui se situent sur notre secteur. La commission des sites et le Préfet ont émis un avis défavorable.

Le livret de présentation et d'accueil de la Communauté de Communes du Chablisien est désormais disponible dans les différentes mairies de la Communauté.

Le dossier de la future zone d'activités des "Violettes" située en sortie de Chablis, route d'Auxerre, avance : la procédure d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement est en cours.

Quant au Pôle-Jeunesse (centre de loisirs, école de musique, crèche), qui doit être érigé près du terrain de rugby de Chablis, le permis de construire est accordé depuis le 28 août. Le dossier de consultation des entreprises doit être déposé prochainement.

# centre de Loisirs



Cet été, le thème des cinq continents a été l'objet de nombreuses activités. Chaque semaine, les enfants ont découvert un nouveau continent

et un pays en particulier. Ils en ont peint le drapeau et survolé la carte. Ils ont également élaboré des recettes locales, appréhendé les coutumes, notamment des danses, et recensé la faune. Que de richesses culturelles !

En ce qui concerne les sorties, deux mini camps ont été proposés, l'un à Toucy (terminé à St-Georges pour cause de pluie) et l'autre aux Terres-Rouges, dans l'Aube, avec initiation au jet-ski et au pédalo. Il y a eu également une sortie à la pisciculture de Champlost en compagnie des centres de Charbuy et de St-Georges et, pour les plus petits, une journée à la ferme pédagogique à Saints-en-Puisaye. Chaque groupe est aussi allé à la piscine. Enfin plusieurs veillées ont été organisées au gîte d'étape communal de Saint-Cyr.

Pour clôturer ce mois bien rempli, les enfants ont invité leurs parents à venir découvrir les nombreuses réalisations autour d'un goûter organisé à la salle des fêtes.



De leur côté, les ados ont pu, grâce à Sport'Yonne, s'initier à la spéléologie, pratiquer l'équitation et faire du karting.

Ils ont également participé à une journée "intercentres" organisée à St-Aubin-Châteauneuf avec les centres de St-Georges et de St-Aubin. Enfin, nos ados ont remporté la deuxième place à la journée de prévention "Bouge-toi et Vis" organisée à St-Georges avec les ados de St-Georges, d'Appoigny, de Charbuy, de Monéteau et de St-Aubin.

## RAPPEL ACCUEIL PERI SCOLAIRE

Nous vous rappelons qu'il existe un accueil péri-scolaire qui fonctionne le matin de 8 h à 9 h et le soir de 16 h 30 à 18 h, avec une aide aux devoirs.

Pour tout renseignement : 03.86.41.46.92



## Le mot de l'école

La rentrée a eu lieu le mardi 4 septembre. Cette année, l'école accueille 41 enfants répartis sur les deux classes : 9 en grande section de maternelle, 6 en CP, 7 en CE1, 6 en CE2, 3 en CM1 et 10 CM2. Par ailleurs, une nouvelle enseignante, Mademoiselle Anne Guillaume, prend en charge la classe de cycle 3 ("classe des grands"). Comme l'année dernière, Candy Sampaio, aide la maîtresse 5 demi-journées par semaine ; elle s'occupe des élèves de grande section qui, outre le fait d'être nombreux cette année, demandent une attention particulière.

# LES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

## A.V.E.N.I.R.S.

### **Fête patronale**

L'arrivée des forains était attendue avec impatience par les enfants. Le montage des manèges a pu se faire de justesse, en raison du nouvel aménagement de la place. Les forains, ainsi que les enfants de la commune, étaient contents de ce week-end de fête au village ; les adultes semblaient eux aussi heureux des tours d'auto-scooters qu'ils ont pu faire....

La 16<sup>ème</sup> édition du vide-greniers a apporté de l'animation au village grâce aux nombreux exposants, ainsi qu'au soleil qui a permis à tout le monde de passer un agréable dimanche. Plus de 60 exposants sont venus animer les rues de Saint-Cyr cette année.

### **Le 14 juillet**

Cette journée de fête nationale a bien commencé grâce à un temps magnifique. Plus de 120 personnes se sont réunies dans la joie autour des tables dressées par les bénévoles de l'association devant la salle des fêtes. Cela a permis à chaque saint-cyrien de passer un agréable moment et de partager les plats qu'il avait confectionné en compagnie de ses voisins. La fin du repas, ainsi que la tombée de la nuit, ont permis d'enchaîner sur la retraite aux flambeaux au cours de laquelle chaque enfant a pu s'émerveiller dans les rues de Saint-Cyr un lampion à la main. Dès leur retour, les gens ont pu assister au lancement par les pompiers de Saint-Cyr d'un beau feu d'artifice financé par la mairie.

Enfin, la soirée s'est terminée par le bal habituel. Cette manifestation est sûrement l'une des plus conviviales de l'année au sein de la commune ; soyons sûrs que chaque membre de l'association fera tout pour que l'édition 2008 soit plus réussie encore. Pourquoi ne pas nous retrouver autour d'un méchoui, si apprécié de tous ?

### **Le tournoi de foot**



Le tournoi de foot s'est déroulé le samedi 15 septembre sur le terrain de St-Cyr. Ce sont les jeunes de la commune qui sont venus solliciter notre aide pour organiser cette journée ; l'association AVENIRS ne peut que se féliciter de ce genre d'initiative. Ce type de manifestation était en sommeil depuis plusieurs années à St-Cyr-les-Colons ; il nous a donc fallu repartir de zéro. Les jeunes étaient motivés pour récolter des lots ainsi que pour rassembler les équipes qui ont participé à ce tournoi.

C'est sous un grand soleil que se sont donc rencontrées l'équipe des jeunes de St-Cyr-les-Colons, l'équipe d'AVENIRS, celle de Cédric et Bernard Bertinaria, ainsi que l'équipe UFOLEP d'Irancy. Profitons-en aussi pour remercier ces derniers de s'être déplacés à l'occasion de ce tournoi. Toutes les rencontres se sont déroulées dans la bonne humeur ; les casse-croûtes, ainsi que les boissons, ont permis à tout le monde de tenir jusqu'à la fin de la journée. Le classement final s'établit ainsi : vainqueur Irancy, deuxième AVENIRS, troisième l'équipe "Bertinaria" et quatrième les jeunes de St-Cyr.

Merci à tous pour cette agréable journée qui, je l'espère, sera reconduite l'année prochaine.

### **Manifestations à venir**

La fin de l'année 2007 se profile déjà (et oui ...) avec les fêtes de fin d'année. Le Noël des enfants de la commune se tiendra le dimanche 16 décembre à la salle polyvalente où nous verrons le Père Noël comme tous les ans à cette période de l'année.

La troupe de théâtre de Diges nous a de nouveau contacté pour se produire à Saint-Cyr. Cette toute nouvelle représentation devrait avoir lieu dans le courant du mois de mars.

Un concours de belote devrait avoir lieu à Saint-Cyr en début d'année 2008 ; la date exacte vous sera communiquée dès que possible.

Enfin, en ce qui concerne la section danse d'AVENIRS, les cours ont commencé le mardi 25 septembre. N'hésitez pas à venir voir ou à poser des questions si cette activité vous intéresse. Souhaitons qu'elle réunisse le maximum de participants et apporte ainsi des choses nouvelles à Saint-Cyr.

Sébastien Dolozilek, le Président

## Le Club de la Bonne Humeur

À l'occasion de la "semaine bleue", fête des Aînés ce 25 septembre, le club s'est retrouvé au complet en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur le Président du club de Saint-Bris, autour d'une excellente choucroute, appréciée de tous. Nous avons pu offrir ce repas à nos adhérents grâce aux bénéfices récoltés aux vide-greniers de Saint-Cyr et de Préhy où nos stands ont été tenus par nos dames toujours dévouées.

Nos réunions se tiennent toujours un mardi sur deux avec un vingtaine de fidèles. Nous avons été très intéressés par l'exposition "Saint-Cyr autrefois", mise en place à l'occasion des Journées du Patrimoine, chacun ayant reconnu sa maison natale ou son instituteur.

Une sortie est prévue à Beaune, aux Carres de la Reine Pédagogue le 5 novembre. Nous attendons Noël pour nous retrouver à nouveau et toujours dans la bonne humeur : un repas avec spectacle de magie est prévu le mardi 11 décembre à la salle des fêtes.

*La secrétaire, Mme Demond*



## Amicale des Sapeurs-Pompiers

Comme vous l'avez peut-être déjà vu, le C.P.I dispose, depuis deux mois, d'un nouveau véhicule d'intervention. Les pompiers se félicitent de cet investissement qui devenait nécessaire et qui montre l'intérêt de la municipalité pour son C.P.I. L'Amicale est heureuse d'avoir pu participer à cet achat par la revente de l'Estafette qu'elle avait financée à l'époque.

Par ailleurs, l'Amicale a été présente à la fête patronale de juin dernier, en relançant, modestement et malgré la pluie, le lapinodrôme qui a fait la joie de nombreux enfants.

De plus, l'Amicale a, cette année encore, contribué au succès des festivités du 14 juillet en préparant et en tirant le feu d'artifices.

Ces présences illustrent notre volonté de participer, dans la mesure de nos capacités, à la vie associative ; nous appelons pour cela toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

*Stéphane Olagnéro, Président de l'Amicale*



*Départ du Club de la Bonne Humeur pour Briare le 15 mai dernier*

# INFORMATIONS DIVERSES

## Inscription sur les listes électorales

**L'inscription d'office** sur la liste électorale des personnes âgées de 18 ans, prévue par la loi 97-1027 du 10 novembre 1997, concernera pour la révision électorale de 2007-2008, **les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> mars 1989 et le 28 février 1990. Elles n'ont pas à se déplacer en mairie.** Début mars 2008, tous ces jeunes se verront remettre leur carte d'électeur au cours de la cérémonie de la citoyenneté.

**Pour les personnes arrivées dans la commune au cours de l'année 2007,** l'inscription est à faire en mairie, en se munissant de la carte d'électeur actuelle, en vue de la demande de radiation de la liste électorale de la commune précédente, d'un justificatif de domicile et de la carte d'identité et de nationalité en cours de validité. Les inscriptions sont reçues toute l'année.

La période de révision de la liste électorale débute chaque année, au 1<sup>er</sup> septembre et se termine au 31 décembre. Au cours de cette période, la commission, composée d'un délégué du Préfet, du délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et du Maire, procède à la **radiation des personnes qui ne remplissent plus les conditions pour être maintenues sur la liste électorale.** Les personnes concernées sont avisées par courrier recommandé avec accusé de réception. A elles de se faire inscrire à la mairie de leur nouveau domicile. **Leur réinscription n'est nullement automatique.**

### **Le secrétariat et l'Agence Postale Communale**

- seront fermés du mercredi 7 au lundi 12 novembre inclus, pour congés annuels.  
sont ouverts au public tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h.

### **La bibliothèque municipale**

est ouverte tous les mardi de 13 h 30 à 14 h, à la salle du Conseil de la Mairie

#### **A LOUER** face à l'ancien presbytère

**T4 triplex – 94 m<sup>2</sup>**

Cuisine, séjour, 3 chambres, WC, salle de bains  
terrain ~150m<sup>2</sup> + dépendance, 2 places de parking  
chauffage électrique  
état neuf – libre au 30 novembre

Loyer 620 €/mois  
+ 20 € de charges

#### **A LOUER** à l'ancienne poste

**T5 duplex – 118 m<sup>2</sup>**

RdC: Cuisine, séjour,  
A l'étage: 3 chbres, 1 salle de jeux, WC, s. de bains  
Grenier Cave + courette  
chauffage électrique  
libre fin d'année

Loyer : 500 €/mois  
Pas de charges



Lors de sa séance du 2 juillet, le Conseil Municipal a décidé de modifier **les tarifs de la salle des fêtes** comme suit

**200 € pour 1 jour**  
**150 € pour les saint-cyriens**

**270 € pour 1 week-end**  
**200 € pour les saint-cyriens**

1 € par personne pour la vaisselle  
gratuit pour les saint-cyriens

Renseignements et réservations en mairie

Comme Monsieur le Maire l'a proposé lors de ses vœux de début d'année, le Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a baissé l'âge d'attribution du colis des aînés à 65 ans contre 70 auparavant.

Parmi les cadeaux qui sont proposés, le traditionnel repas au Dali's bar aura lieu le samedi 8 décembre le midi.

Chacun(e), s'il le souhaite, peut rejoindre les aînés en réservant auprès du Dali's bar.



Dans le cadre du **recensement officiel de la population qui aura lieu en janvier et février prochain**, la municipalité a nommé :

- Mme Yvette Collober, recrutée pour accomplir la mission d'agent recenseur. Elle sera chargée d'établir la liste exhaustive des adresses des habitations présentes sur la commune, de déposer auprès des habitants les questionnaires correspondants, de les récupérer une fois remplis et d'effectuer quelques vérifications.
- M. David Bourdellot, désigné "coordonnateur communal". Il mettra en place l'organisation et les moyens nécessaires à la collecte. Il sera chargé du suivi de cette collecte et transmettra les résultats à l'Insee (institut national des statistiques et des études économiques) de Bourgogne.

### Bien vivre ensemble.

Rappel de quelques règles élémentaires à suivre pour que la vie quotidienne soit agréable pour toutes et tous.

- **le bruit** : l'article R1334-31 du Code de la Santé Publique spécifie que "nul n'a le droit d'importuner ses voisins **de jour comme de nuit**". Tout contrevenant peut être condamné au versement d'une amende. De plus, le code pénal punit sévèrement le tapage nocturne (22h – 7h).
- **les déjections canines** : nous appelons les propriétaires de chiens au civisme ; chacun doit pouvoir fréquenter les espaces publics (trottoirs, places, pelouses, etc.) sans risquer de marcher dans les excréments d'animaux.
- **le stationnement** : pensez aux autres, ne stationnez pas à cheval sur deux places, elles sont déjà peu nombreuses. Evitez de vous garer des deux côtés d'une même rue, vous bloquez la circulation.

Un peu de bon sens et de respect du bien commun réclame un petit effort à chacun et apporte un grand bénéfice à tous.

# Saint-Cyr historique

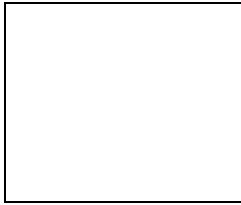
## A propos de la ferme des Jarry

**B**ien connue de tous les saint-cyriens, la ferme dite des "Jarries" se situe aujourd'hui au sud-est immédiat du bourg, entre ce dernier et l'autoroute A6. Son existence est attestée, sinon au même emplacement du moins dans le même secteur, depuis le Moyen Age. En effet, les archives départementales conservent une liasse de documents originaux des XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles sur cet établissement rural. Un beau parchemin rédigé en latin et daté de 1274 en constitue la pièce la plus ancienne ; on y apprend qu'Agnes, "dame de Bragelone", c'est-à-dire femme du seigneur du lieu, aujourd'hui dans l'Aube, vend sa grange des Jarries sise au finage de la paroisse de Saint-Cyr ("sancto cirico") aux chanoines du chapitre cathédral d'Auxerre, au prix de 100 livres tournois. C'est l'origine de la pièce de terre dite "du chapitre" sur le cadastre de notre commune. Quelques années plus tard, sur un parchemin en français de 1288, Agnes confirme cette vente de "*nostre grange de Jarries avec les appendances et appartenances assises en la parroiche (paroisse) de saint Ciric de la dyocèse daucuerre (du diocèse d'Auxerre)*". L'acte est confirmé par son neveu, Dreux de Mello, seigneur de Saint-Bris, qui agit certainement au nom du comte d'Auxerre, Jean de Châlon. La ferme des Jarries reste propriété du clergé de la cathédrale auxerroise jusqu'à la Révolution.

## Journées du Patrimoine

Les désormais traditionnelles journées européennes du Patrimoine se sont déroulées les 15 et 16 septembre derniers. Comme pour les années précédentes, notre église romane et gothique Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte a été ouverte ; elle a accueilli une trentaine de visiteurs venus de l'extérieur de la commune. L'originalité de 2007 a été la réalisation par M. Michel Legouge et la Municipalité d'une exposition intitulée "Saint-Cyr autrefois". Elle consistait essentiellement en documents d'archives et en cartes postales anciennes, ainsi qu'en photos d'école datées des années 30 à nos jours. Ce travail a reçu un accueil très favorable de la population qui s'est montrée très intéressée. Le jeudi suivant, conduite par M. Patrice Wahlen et leur institutrice, une grande partie des enfants de l'école a pu découvrir ainsi un passé qui a suscité beaucoup de questions. Maintenu jusqu'au dimanche 23 septembre, l'exposition a enfin été vue la veille par tous ceux et celles, officiels et habitants de Saint-Cyr, qui ont participé au buffet organisé dans le cadre de l'inauguration de notre place de l'Eglise. C'est donc au total 294 personnes qui ont fréquenté l'exposition. Un grand merci aux bénévoles qui ont si bien œuvré au succès de ces journées du Patrimoine.





# Assainissement



## LE S.P.A.N.C.

Comme nous vous l'avons présenté dans le dernier numéro, la commune a mis en place le S.P.A.N.C. : Service Public d'Assainissement Non Collectif, chargé de contrôler la conception et la réalisation des nouveaux systèmes d'assainissement individuel, ainsi que le bon fonctionnement et le bon entretien des systèmes existants.

Dans le cadre d'un appel d'offres, la commune a mandaté l'entreprise Bertrand S.A. d'Auxerre pour accomplir ces missions, dont les tarifs sont précisés ci-dessous.

Dans un premier temps, les techniciens seront chargés d'effectuer le contrôle-diagnostic ("état des lieux de l'existant") dans les habitations où il n'a pas été réalisé par la société Test Ingénierie lors des études à la parcelle menées entre 2005 et 2006.

Leur deuxième mission sera de vérifier la conception et la réalisation des installations d'assainissement mise en place à l'occasion de chaque construction nouvelle ou réhabilitation d'habitation, dans le cadre d'une demande de permis de construire. Les techniciens émettront alors un avis sur le projet proposé par le particulier et contrôleront la réalisation des travaux. Dans le cadre de cet accompagnement, ils apporteront également leur aide et leur conseil.

Leur troisième mission consistera à vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes. Là encore, ils vous feront bénéficier de leur expérience afin d'aboutir à une utilisation de votre installation d'assainissement individuel sans désagrément et dans le respect de la réglementation.

Nous espérons que vous leur réserverez le meilleur accueil possible et vous en remercions par avance.

**1**

Recensement des installations existantes  
(déjà réalisé dans 90% des habitations)

◆ contrôle diagnostic : 70 €

**3**

Contrôle régulier du fonctionnement et  
de l'entretien de toutes les installations

◆ contrôle de fonctionnement et d'entretien : 60 €

**2**

Suivi de la construction  
des nouvelles installations

◆ contrôle de conception (étude de filière fournie) : 75 €

◆ contrôle de conception (étude non fournie) : 115 €

◆ contrôle de réalisation : 55 €

◆ contre-visite de contrôle : 40 €

Par ailleurs, nous avons recensé une quinzaine de personnes qui souhaite réhabiliter leur installation. Test Ingénierie, mandaté par la commune, va organiser une consultation pour obtenir plusieurs devis d'entreprises. La meilleure offre sera sélectionnée et les particuliers confirmeront leur engagement selon le devis de l'entreprise désignée. Les travaux démarreront début 2008, après accord définitif de subvention de l'Agence de l'Eau.

# Le coin détente

## Saucisson en brioche

Pour 6 personnes :

- 250 g de farine
- 1 pincée de sel
- 1 paquet de levure
- 250 g de crème fraîche
- 3 œufs
- 1 saucisson à l'ail ou de Lyon ou de Morteau de 500 g

Pocher le saucisson quelques minutes à l'eau bouillante pour enlever la peau

Dans un saladier, verser tous les ingrédients de la pâte, mélanger bien pour obtenir une pâte lisse.

Verser dans un moule à cake beurré.

Enfoncer le saucisson tiède dans la pâte jusqu'à ce qu'il soit recouvert.

Laisser cuire environ 30 minutes thermostat 7 (220°)

Démouler chaud.

Déguster chaud ou tiède.

*Bon appétit.*

### La pensée du jour

**L'argent ne fait pas le bonheur, mais il aide bien quand on fait les commissions.**

*Renaud*

### Les astuces du jour

Le dentifrice ? Il sert à tout !

- ♦ Appliquez-en sur la paume de vos mains et rincez à l'eau tiède pour éliminer les odeurs de poissons et d'oignons.
- ♦ Enduisez-en votre robinetterie et frottez-la avec un chiffon doux pour la faire briller.

## SUDOKU

		1	2	3				
	3	9	6	4		7		1
						5		
3			9					
					2	4		
		6			8			
	1				7			4
4					3	9		5
	2		1			8		7